



## AVIS AUX NAVIGATEURS NO. 28 – 2024

REGION MAISONNEUVE  
SECTION MONTREAL / LAC ONTARIO

### RESTRICTIONS DE VITESSES – SECTION MLO Révision N°6

En raison d'une diminution des niveaux d'eau sur le lac Saint-Louis, une restriction de vitesse plus stricte est en vigueur entre les bouées A30 et A40.

En plus des limites de vitesse indiquées dans le Manuel de la Voie maritime, section Pratiques et procédures - Annexe II - Tableau des vitesses, les restrictions de vitesse suivantes sont également en vigueur dans la section MLO :

LOCALISATION	RESTRICTIONS	
	NAVIRE MONTANT	NAVIRE DESCENDANT
Lac Saint-Louis, entre les bouées A30 & A40	<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Révisée à 10 nœuds pour tous les navires</i></li><li>• <i>Les navires dont le tirant d'eau est de 76,0 dm ou plus sont avisés d'éviter de rencontrer</i></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Révisée à 10 nœuds pour tous les navires</i></li><li>• <i>Les navires dont le tirant d'eau est de 76,0 dm ou plus sont avisés d'éviter de rencontrer</i></li></ul>
Île Galop, entre les bouées LB122 & LB127	<ul style="list-style-type: none"><li>• 7 nœuds pour les navires avec un tirant d'eau supérieur à 70.0 dm</li><li>• 10.5 nœuds pour les navires avec un tirant d'eau de 70.0 dm ou moins</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 10.5 nœuds pour les navires avec un tirant d'eau supérieur à 70.0 dm</li><li>• 13 nœuds pour les navires avec un tirant d'eau de 70.0 dm ou moins</li></ul>
Secteur IV, entre les bouées LB157 & LB162	<ul style="list-style-type: none"><li>• 8.5 nœuds pour les navires avec un tirant d'eau supérieur à 78.0dm</li></ul>	Aucune restriction

\* Les vitesses des navires dans les zones susmentionnées seront surveillées de près.

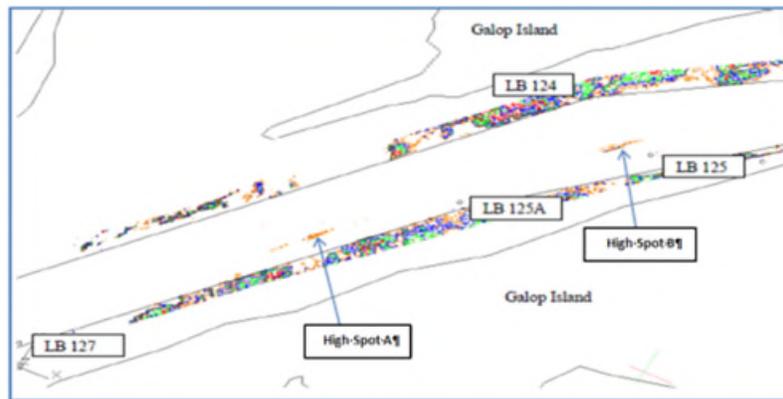


## The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System *Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent*

### ÎLE GALOP - HAUTS FONDS

Tous les navires sont avisés d'**éviter de rencontrer et de naviger** au-dessus des hauts fonds de l'île Galop situés aux coordonnées suivantes:

- Haut fond A: 44° 45.6693'N 075° 24.8710'W
- Haut fond B: 44° 45.9575'N 075° 24.4942'W



### SECTEUR IV – HAUTS FONDS

Les navires montants dont le tirant d'eau est supérieur à 78,0 dm sont avisés d'**éviter de rencontrer et de naviger** au-dessus des hauts fonds situés aux coordonnées suivantes :

- En amont du point d'appel de Crossover Island: 44° 29.5947'N 75° 46.5212'W
- En amont de l'île North Colborne: 44° 15.4103'N 76° 4.226'W

**Les conditions seront surveillées de près et les navigateurs seront informés de tout changement.**

Le 29 octobre 2024